

# PV SYNTHETIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2019

L'An **DEUX MIL NEUF**, le **DIX SEPT AVRIL** à dix-neuf heures trente, le conseil municipal dûment convoqué le dix avril, en séance ORDINAIRE, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Michèle LUTZ, Maire.

Etaient présents : Mme M. LUTZ, Maire, Mmes M FROSSARD, C. GUENOT, M. JULIEN, MM. M. CORBOZ, M. COUTIN, S. RECOQUE Adjointes, Mmes M. CHAMPION, J. CORRE, L. GODENIR, M. FORESTIER, L. LITTOZ, M, MM. N. BALMONT, M. BERTON, M. COUTIN, D. BLAMPEY, C. JULLIARD, JP. LITTOZ-MONNET, M. J MERILLON, M. MILLET-URSIN, M. VINCENT.

Etaient excusés : Mme MADDALENA a donné procuration à M. M MILLET-URSIN, Mme J. DELANNOY a donné procuration à Mme M. FORESTIER, Mme F. ZINGER, a donné procuration à Mme C GUENOT, M. BLAMPEY a donné procuration à M JP LITTOZ, M. JP. BAUDRANT a donné procuration à M. M. COUTIN, a donné procuration à M. S RECOQUE, M. JL. RAVELLI a donné procuration à M. M. VINCENT.

Numéro	Titre – Objet	Décision
2019-27	<b>Choix du mode de gestion du service public de l'Eau à compter du 16 décembre 2019</b> Evaluation des modes gestion possibles pour le service public de l'eau à compter du 16 décembre 2019, proposition de mise en place d'une Entente avec les Communes de Lathuile, Faverges-Seythenex et le service de la Régie des Eaux du Grand Annecy permettant un tarif de l'eau à 1.10€/m <sup>3</sup> comparable au tarif appliqué en 2017 par le délégataire de la Délégation de Service Public actuelle. Vote à bulletin secret.	<b>REJET</b> 14 contre/ 12 pour / 1 abstention.
2019-28	<b>Tarifs d'occupation du domaine public, compléments 2019</b> Proposition de tarifs pour certaines occupations du domaine public sur le port à des fins commerciales et mise en place d'un tarif prorata temporis pour les mouillages nouvellement mis en place au cours de la saison 2019.	<b>UNANIMITE</b> 27 pour
2019-29	<b>Avenants n°1 et 2 à la convention pour la dématérialisation des échanges avec la Préfecture.</b> Avenants qui permettront de transmettre par voie dématérialisée les documents budgétaires et les actes de commande publique en Préfecture, pour l'exercice du contrôle de légalité.	<b>UNANIMITE</b> 27 pour

A Doussard le 18 avril 2019,

Le Maire



Michèle LUTZ